



Les médiateurs professionnels, acteurs reconnus de l'entente entre visiteurs et exposants, seront présents à la Foire de Printemps de Montpellier

du 15 au 18 mars 2024

Montpellier, le 03 mars 2024 - Avec plusieurs dizaines de milliers de visiteurs attendus pour cette nouvelle édition qui aura « comme un parfum de festival », la Foire de Printemps Montpellier est un rendez-vous culturel, économique, social et commercial de la région. La qualité de la relation exposant-visiteur est essentielle à la réussite d'un salon. C'est pourquoi les organisateurs proposent à nouveau cette année, les services de Médiateurs Professionnels membres de la [CPMN](#) pendant toute la durée de la foire du 15 au 18 mars 2024.

Les médiateurs professionnels, membres de la CPMN, Hall A 2

Le consommateur ne bénéficie pas du droit de rétractation pour un achat sur une foire ou un salon. Le professionnel a l'obligation de l'afficher très clairement par écrit sur son stand, mais les visiteurs n'y prêtent pas toujours attention. Cela peut créer de l'incompréhension et des situations potentiellement conflictuelles. Pendant les heures d'ouvertures de la foire, les visiteurs et les exposants ont la possibilité de s'adresser gratuitement aux Médiateurs Professionnels présents.

Aujourd'hui, les médiateurs professionnels interviennent dans de nombreux domaines, notamment le droit de la famille, les conflits au travail, les différends entre associés, les litiges commerciaux, les différends en matière de propriété intellectuelle et les conflits entre particuliers... avec 100% de réussite durable dans les conflits résolus.

La médiation professionnelle, un service proposé par SPL Occitanie Events, organisateur de la Foire de Montpellier

Cette année encore, la Foire de Montpellier a signé une Convention Via Médiation afin de s'assurer de la présence de Médiateurs Professionnels pendant toute la durée de l'édition printemps 2024.

Ce service témoigne de l'intérêt des organisateurs de mettre tout en œuvre pour permettre aux visiteurs et exposants de profiter de cette manifestation dans les meilleures conditions commerciales et relationnelles.

Les médiateurs professionnels sont des professionnels indépendants, neutres, impartiaux et qui garantissent la confidentialité de l'intervention. Ils dispensent un savoir-faire et un savoir-être unique en matière de relation à l'autre et, plus largement, d'exigence d'Entente Sociétale.

Une exigence dans le domaine de la consommation que l'on peut retrouver dans le [guide pratique de la Médiation de la Consommation](#)

A propos des organisations de la Médiation Professionnelle

Le réseau de la Médiation professionnelle composé de la CPMN, de l'EPMN, du CREISIR et de ViaMediation, est à l'initiative de la Profession de Médiateur. La médiation s'est professionnalisée sous son impulsion. La médiation professionnelle est exclusive des membres de la [CPMN](#) (Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation). Elle est fondée sur les techniques d'ingénierie relationnelle. À l'opposé des pratiques de "gestion des conflits", elle est centrée sur la recherche et l'entretien de la qualité relationnelle dans des perspectives d'Entente sociale.

La liste des Médiateurs Professionnels, par secteur et zone géographique, en France et à l'international est consultable sur l'annuaire en ligne www.allomEDIATEUR.com

Contact Presse : Sophie Terrien – agence Atout Presse – sophie@atout-presse.fr – 06 09 17 24 79